

Sécurité des clients

IMPORTANT

Signalez les déraillements, les fuites constatées ou soupçonnées d'un wagon-citerne ou d'une marchandise dangereuse, de matériel ou de matériaux quelconques à moins de huit mètres (25 pieds) du rail le plus rapproché de la voie principale ou d'une voie d'évitement, les dérailleurs laissés déverrouillés ou dans une position de non-déraillement, les dommages à un aiguillage, à un dérailleur, à un panneau de signalisation, à un rail ou à la voie, les dommages aux wagons, y compris aux échelles, aux portes et aux attelages, et toute autre situation pouvant causer des blessures, des dommages matériels ou un déraillement.

Service à la clientèle

Préoccupations concernant la sécurité de votre installation
1 800 661-3963

Services d'urgence du CN

1 800 661-3963

Police du CN

1 800 465-9239

Pour en savoir plus :

www.cn.ca/securite

La sécurité au CN

Au CN, la sécurité est de la plus haute importance et s'inscrit dans toutes nos activités. Notre but est d'assurer la sécurité de notre personnel, de nos collectivités et des marchandises de nos clients.

Chaque wagon qui est déplacé, chaque frein qui est serré et chaque conteneur qui est chargé peut avoir une incidence sur la sécurité. Nous demandons à tous les membres de notre personnel de jouer le rôle de leader en matière de sécurité et, aujourd'hui, nous vous demandons de faire de même.

Éléments essentiels à surveiller

Nous pouvons tirer des leçons d'incidents passés pour éviter de nous retrouver dans la même situation et pour renforcer nos chaînes d'approvisionnement mutuelles.

Les incidents sont principalement attribuables à :

1. Des déraillements dus à des rails, des voies ou des

aiguillages défectueux, ou à des problèmes de dérailleurs.

2. Des débris, du matériel ou des matériaux sur la voie principale ou des voies d'évitement, ou à moins de cinq mètres (15 pieds) de la voie ou des aiguillages.

3. Un mauvais entretien de la voie en raison des changements de saisons.

4. Une mauvaise utilisation du matériel ferroviaire et l'utilisation de matériel inapproprié pour exécuter des tâches liées au chemin de fer.

Conseils pratiques

1. Assurez-vous que votre personnel et vous avez suivi une formation adéquate pour travailler avec le matériel ferroviaire.

2. Tirez ou poussez les wagons uniquement par les parties qui sont conçues à cette fin (pas par la main

courante ni l'échelle).

3. Desserrez les freins à main seulement lorsque vous avez établi comment la rame sera immobilisée.

4. N'oubliez pas de desserrer le frein à main.

5. Soyez toujours conscients de ce

qui se passe autour de vous.

6. Inspectez votre voie régulièrement et informez rapidement le CN des problèmes.

7. Rappelez-vous que les changements de saisons peuvent avoir une incidence sur les conditions de la voie.



« Nous sommes tous des leaders, peu importe notre poste. Nous pouvons tous changer les choses dans la vie des autres en faisant bien les choses et en accordant la priorité à la sécurité. »

Endommager les appareils de sécurité

La manœuvre de wagons par du personnel non qualifié peut entraîner des blessures graves, des déraillements ou des dommages au wagon. Assurez-vous d'avoir une formation suffisante et soyez prudents.

Il ne faut pas tirer ou pousser un wagon par la main courante, l'échelle ou toute autre partie du wagon qui n'est pas conçue à

cette fin. Les dommages causés aux appareils de sécurité exposent le personnel à des risques.

Il ne faut pas desserrer les freins à main avant qu'il soit établi comment la rame sera freinée et arrêtée.

Il ne faut jamais déplacer des wagons dont les freins à main sont serrés ou dont les roues sont enrayées. Cela peut endommager

les roues, ce qui est un risque pour la sécurité.

Il faut avoir constamment conscience des alentours et faire des inspections, comme faire le tour des wagons pour s'assurer que les ponts de chargement, le matériel de chargement et de déchargement, les boyaux d'accouplement, les câbles et tous les autres objets ont été enlevés.

Entretien de la voie

Il est important d'inspecter régulièrement vos voies et de signaler au CN toute anomalie qui compromettrait la sécurité de la mise en place ou de l'enlèvement de wagons sur ces voies.

L'enlèvement de la neige, de la glace, de la végétation et des débris aux installations des clients est une mesure de sécurité importante qui incombe aux clients. Pour la sécurité du personnel de

l'expéditeur et des cheminots, il est essentiel que les voies soient maintenues en bon état et qu'elles soient toujours exemptes d'objets pouvant causer des chutes ou faire dérailler des wagons. Il est particulièrement important que les ornières aux passages à niveau soient propres et dégagées pour prévenir les déraillements.

Les variations saisonnières et les dures conditions

météorologiques, comme le dégel printanier et les pluies fortes, peuvent avoir un effet négatif sur la condition des voies. Les eaux stagnantes et mouvantes constituent les plus grands dangers pour la stabilité de la voie. Des systèmes d'écoulement sont en place pour évacuer l'eau de la voie. Il est important de surveiller et d'entretenir les voies de façon continue.



« Nous avons pour vision d'être le chemin de fer le plus sécuritaire de l'Amérique du Nord en établissant une culture de la sécurité sans compromis, qui favorise un leadership soutenu à cet égard. »



Problèmes de dégagement latéral et wagons qui obstruent la voie

Chaque fois que des wagons sont déplacés, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas une autre voie ou un autre itinéraire où ils pourraient constituer un danger pour les autres mouvements sur les voies adjacentes.

Le terme « obstruction » désigne le fait de laisser du matériel roulant sur une voie trop près d'un aiguillage ou dans un

branchement, ce qui ne laisse pas assez d'espace pour la circulation sur une voie adjacente; cet espace ne garantit pas la sécurité des membres du personnel postés sur l'échelle latérale d'un wagon.

De manière générale, il est interdit de placer du matériel, des outils, des matériaux ou d'autres objets à moins de

cinq mètres (15 pieds) du rail le plus proche.

Une bonne visibilité aux passages à niveau est un élément essentiel de la sécurité ferroviaire et communautaire. Les obstacles au sol (amas de neige, matériaux, matériel, etc.) pourraient empêcher de voir les trains s'approchant des passages à niveau publics et privés.

Moments de sécurité

Les « Moments de sécurité ferroviaire » nous donnent l'occasion d'expliquer à nos clients comment il est possible d'éviter certains incidents dans leurs installations. Nous présentons les incidents qui ont eu lieu, les

mesures qui ont été prises et aussi les moyens de s'assurer que ces incidents ne se reproduisent plus.

Nous espérons que ces « Moments de sécurité » constituent une bonne occasion d'apprentissage et une

façon de favoriser une culture commune de la sécurité. En définitive, notre objectif est d'assurer la sécurité de nos équipes et de vos employés, et de faire en sorte que tous rentrent à la maison.

www.cn.ca/securiteferroviaire

www.operationgareautrain.ca

Engagement de la sécurité ferroviaire

La sécurité ferroviaire, c'est l'affaire de tous. Au CN, nous veillons les uns sur les autres et nous travaillons ensemble pour aider à préserver la sécurité de nos collectivités.

Ensemble, nous pouvons sauver des vies. Prenez l'engagement :

<http://www.monengagementsecurite.com>

#SécuritéFerroviaire
#VoiesFerréesGareautrain